



LOA - Pb véhicule - recours ?

Par Allende

Bonjour,

Pourriez-vous m'aider :

J'ai souscrit un contrat LOA en 02/2024 et amené un apport personnel de 10K?.

Depuis que je dispose du véhicule, je ne rencontre que des pbs : à titre d'exemple

- voyant huile qui s'allume tous les 2000-3000KM,

- en 07/2024 refonte totale du moteur effectuée, sans succès

- en 12/2024 le turbo a été changé, sans succès, la consommation d'huile perdue.

En 1 an, mon véhicule a été immobilisé plus de 3 mois, je poursuis la location et le paiement des loyers sans aucun dédommagement.

Après 2 courriers adressés à l'enseigne pour une demande de rachat dudit véhicule, celle-ci répond enfin et refuse la reprise. Selon elle, la consommation d'huile est "normale".

Véhicule professionnel, je suis en permanence sur la route. Un véhicule neuf n'a pas lieu de consommer autant d'huile...

Comment puis-je obtenir gain de cause ? Quels sont les recours pour démontrer que cette consommation d'huile n'est pas normale ? Puis-je demander une expertise d'un réparateur agréé ?

Comment récupérer mon apport personnel et comment ne pas m'en sortir "perdant" ?

Un véhicule neuf à 44K?, valeur ce jour 26K? !!